

Laurine ANNAT

De: nepasrepondre.urbanisme@seine-eure.com
Envoyé: vendredi 20 mai 2022 17:23
À: Contact - AGENCE FRANC Architectes
Objet: Accusé d'enregistrement électronique de votre demande n°1542.

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de l'enregistrement de votre demande numérique numéro 1542 du 20/05/2022.

L'administration compétente dispose d'un délai de 10 jours ouvrés pour vous adresser un accusé de réception électronique, à l'adresse électronique que vous avez indiquée à cet effet. Cet accusé de réception vous indiquera : le numéro définitif du dossier, les coordonnées du service instructeur et les prochaines étapes de la procédure.

Cet accusé d'enregistrement ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité du dossier qui dépendent notamment de l'examen à venir des pièces fournies ou à fournir.

Si l'instruction de votre dossier nécessite des informations complémentaires, le service instructeur compétent vous contactera et vous indiquera la liste et le délai imparti pour les fournir.

Ne répondez pas directement à ce message, celui-ci vous est envoyé automatiquement et aucun traitement ne pourrait être effectué sur un éventuel retour.

Cordialement,

Le service instructeur de GAILLON.

Laurine ANNAT

De: nepasrepondre.urbanisme@seine-eure.com
Envoyé: vendredi 20 mai 2022 17:17
À: Contact - AGENCE FRANC Architectes
Objet: Accusé d'enregistrement électronique de votre demande n°1557.

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de l'enregistrement de votre demande numérique numéro 1557 du 20/05/2022.

L'administration compétente dispose d'un délai de 10 jours ouvrés pour vous adresser un accusé de réception électronique, à l'adresse électronique que vous avez indiquée à cet effet. Cet accusé de réception vous indiquera : le numéro définitif du dossier, les coordonnées du service instructeur et les prochaines étapes de la procédure.

Cet accusé d'enregistrement ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité du dossier qui dépendent notamment de l'examen à venir des pièces fournies ou à fournir.

Si l'instruction de votre dossier nécessite des informations complémentaires, le service instructeur compétent vous contactera et vous indiquera la liste et le délai imparti pour les fournir.

Ne répondez pas directement à ce message, celui-ci vous est envoyé automatiquement et aucun traitement ne pourrait être effectué sur un éventuel retour.

Cordialement,

Le service instructeur de LE VAL D'HAZEY.